

Le Monde des Plantes

INTERMÉDIAIRE DES BOTANISTES

REVUE INTERNATIONALE PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

Bibliographie, Informations, Renseignements, Offres, Demandes, Echanges

SUPPLÉMENT AUX BULLETINS DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES

ABONNEMENT
UN AN..... 2 fr. 50
Le numéro : 0 fr. 50
Les Abonnements partent du 1^{er} Janvier
Toute personne qui ne se désabonne
ra pas sera considérée comme
reçue

Fondateur : H. LÉVEILLÉ, ☉

Directeur : Ch. DUFFOUR, ☉

DIRECTION
RÉDACTION ET ADMINISTRATION
16, rue Jeanne-d'Arc
AGEN (Lot-et-Garonne)
FRANCE

SOMMAIRE

Compte chèques postaux. — Cénomane. — Offres et Demandes. — Nouvelles. — Variétés. — Géographie botanique. — Bibliographie.

Nous prions nos abonnés qui ne nous ont pas fait parvenir le montant de leur abonnement pour 1920 de s'acquitter dès que possible.

Nous ferons recouvrer à partir du 1^{er} octobre prochain les abonnements non reçus à cette date.

Notre compte de chèques postaux est : Ch. DUFFOUR, Bordeaux, n^o 4.969.

Cénomane

Nous rappelons aux membres de la *Cénomane* que leurs récoltes doivent nous être adressées au plus tard le 15 octobre.

OFFRES ET DEMANDES

M. Jean de VICHER, à Nefflès (Hérault), demande :

1^o Les deux premiers fascicules du *Batrachiotheca* (exsiccata) publié par M. A. FÉLIX.

2^o Plantes des familles ou genres suivants, exclusivement récoltées en France : renouclacées, cistinées, géraniées, galium, statice, orchidées, potamées, joncées, cypéracées, graminées, fougères, marsiliacées, isoétées, équisétacées.

3^o Plants ou graines de plantes rares pour planter ou semer.

4^o Flore Coste, en parfait état, de préférence brochée.

Le tout contre argent ou en échange.

A. FAURE, Instituteur à Oran, désirerait une belle part, fleurs et fruits, de *Phaca Ge-*

rardi Vill. provenant des Alpes françaises. Il offrirait en échange soit un mandat de 20 fr., soit une centurie d'espèces des Alpes ou d'Algérie, à choisir sur listes d'oblata.

Un abonné du *Monde des Plantes* désire acquérir un exemplaire en bon état de la *Flore de France* par M. l'abbé H. COSTE. Faire offre au Directeur.

NOUVELLES

Les variétés du *Scolopendrium officinale* Sm. en Bretagne

Le *Scolopendrium officinale* Sm. est abondant en Bretagne dans les endroits humides, il y acquiert un grand développement dans sa forme classique; mais la variété *dædaleum* est fort rare : c'est pourquoi je signale la découverte faite le 22 juillet 1920 d'un beau pied de cette variété dans une carrière abandonnée de Locquirec (Finistère). Ce pied comportait une douzaine de frondes fructifiées; chaque fronde était divisée vers son sommet en 5-6 fragments laciniés et crispés et offrait l'aspect d'une feuille de chicorée frisée. Pendant mon séjour dans cette localité, j'ai recherché attentivement la même forme et ne l'ai pas rencontrée. Cependant, je dois signaler un pied à frondes bifurquées dans le chemin creux qui descend de la fontaine Saint-Jean à l'église de Saint-Jean du Doigt et un autre pied similaire près d'une fontaine non loin de la Chapelle de N.-D. de la Joie près Guimaëc (Finistère). Dans ces conditions, il me semble que le mieux serait de considérer ces deux variétés comme de simples cas tératologiques car leur rareté ne permet pas de leur assigner un rang dans la nomenclature ptéridologique. Je recevrais avec plaisir toutes communications sur ce sujet.

CH. BROYER.

(51, rue du Sahel, Paris, 12^e.)

Le Gui

SUR LE SORBIER DES OISELEURS

M. L. DUBOUCHET, à Saint-Etienne (Loire), nous informe que dans une grande propriété des environs de Saint-Etienne (Saint-Jean Bonnefont) plantée de nombreux arbres fruitiers et d'ornement, un seul porte des touffes de *gui* assez nombreuses, c'est un *Sorbus Aucuparia*.

Notre éminent confrère, M. G. ROUY, nous rappelle que se trouvent mentionnées dans sa *Flore de France* (Tome 12, p. 285, novembre 1910), les essences sur lesquelles a été relevée la présence du Gui (*Viscum album* L.) et de ses variétés d'après les travaux de MM. Le Gendre, Gagnepain, Chassignol, Ch. Guérin, Spalikowki, etc., et ses observations personnelles.

Ces essences, parmi lesquelles figure le genre *Sorbus*, appartiennent aux genres suivants : *Robinia*, *Sorbus*, *Crataegus*, *Betula*, *Cerasus*, *Carpinus*, *Quercus*, *Acer*, *Amygdalus*, *Populus*, *Malus*, *Pinus*, *Abies*, *Tilia*, puis *Genista*, *Vitis*, *Sirioidendron*, *Prunus*, *Sophora*, *Diospyros*, *Carya*, *Pavia*, *Salix*, *Ulmus*, *Mespilus*, *Corylus*, *Juglans*, *Fagus*, *Ilex*, *Nerium*, *Eschulus*, *Morus*, *Celtis*, *Alnus*, *Castanea*, *Cornus*, *Cydonia*, *Cotoneaster*, *Rosa*, *Fraxinus*, *Syringa*, *Phyllirea*, *Ribes*, *Loranthus* et aussi sur *Viscum album* lui-même.

Exsicc. mentharum

A l'occasion de l'annonce dans le *Monde des Plantes* (mars-avril 1920) des *Exsicc. mentharum* de M. l'abbé CHARBONNEL, M. G. ROUY rappelle également que sa *Flore de France* indique et décrit (T. 11, p. 355 à 392, juin 1909) toutes les espèces, sous-espèces, races, variétés, sous-variétés et formations hybrides qui ont été constatées en France (y compris la Corse et l'Alsace-Lorraine) pour le genre *Mentha*.

VARIÉTÉS

Epilobes hybrides des vallées de Lauterbrunnen (rive droite) et de Grindelwald

(OBERLAND BERNOIS, Suisse) par A. THELLUNG (Zurich)

Un séjour de trois semaines, en juillet-août 1920, dans ladite contrée, m'a permis d'y étudier les représentants du genre *Epilobium*. A part les deux espèces du sous-genre *Chamaenerium* (*E. angustifolium* L. et *E. Dodonaei* Vill. subsp. *Fleischeri* [Hochst. pro spec.]) on y rencontre 9 espèces de vrais *Epilobes* : 1° *E. parviflorum* Schreb. (observé seulement dans la plaine, à Interlaken), 2° *E. montanum* L. (vulgaire jusqu'à la limite des arbres,

qu'il dépasse rarement : un exemplaire sporadique sur la Wengernalp, à 1880 m.), 3° *E. collinum* Gmel. (disséminé de Wengen à la Wengernalp, particulièrement fréquent sur le tracé du chemin de fer; monte, à la Wengernalp, jusqu'à 1.900 m.), 4° *E. palustre* L. (fréquent dans les petits marais de l'étage subalpin, plus rarement alpin; monte jusqu'à 2.000 m. entre la Wengernalp et la Scheidegg), 5° *E. nutans* Schmidt (petits marais de l'étage subalpin et alpin; assez répandu de Wengen à la Scheidegg; atteint 2.110 m. au nord de la Scheidegg), 6° *E. roseum* Schreb. (presque seulement au fond des vallées : Interlaken, Lauterbrunnen, Grindelwald; atteint 1.170 m. en montant de Lauterbrunnen à Wengen), 7° *E. alpestre* (Jacq.) Krockner (*E. trigonum* Schrank; disséminé dans la contrée de Wengen : vers la Spätereinalp, Sagigraben; Wengernalp, dans un fossé ombrageux à l'est de la gare, à 1.890 m. environ), 8° *E. alsinifolium* Vill. (*E. origanifolium* Lam.; fréquent dans la partie supérieure de l'étage subalpin et dans la partie inférieure de l'étage alpin; atteint 2.110 m. au nord de la Scheidegg) et 9° *E. alpinum* L. (*E. anagallidifolium* Lam.; ça et là dans l'étage alpin, plus rare dans la partie supérieure de l'étage subalpin). Deux ou plusieurs espèces se rencontrant souvent dans la même localité, les possibilités d'hybridation sont multiples; mais les hybrides sont pourtant rares. Les *E. alsinifolium* et *palustre*, par exemple, se rencontrent dans un grand nombre de petits marais dans la contrée de Wengen et à la Wengernalp; mais ce n'est qu'un seul exemplaire de leur hybride qui ait pu être constaté. La localité « Imberg » au nord de la Scheidegg, à 2.110 m., offre en mélange une quantité d'*E. nutans*, *alsinifolium* et *alpinum*, sans qu'il fût toutefois possible d'y découvrir un hybride.

Les hybrides positivement réalisés sont :

1° *E. PARVIFLORUM* × *ROSEUM* F. Schultz (= *E. persicinum* Rehb., 1832, = *E. foliosum* Heynh. ex Rehb., 1832, Holl et Heynh., 1842, = *E. opacum* Peterm., 1849). L'hybride le plus fréquent dans l'étage planitiaire de la Suisse. Interlaken, près de la gare Est, représenté par une forme à pétales très courts et presque avortés, beaucoup plus courts que les sépales.

2° *E. MONTANUM* × *ROSEUM* Hausskn., 1884 (= *E. mutabile* Boiss. et Reut., 1856, sec. Hausskn., = *E. heterocaule* Borbas, 1879) (1). Lauterbrunnen, au pied du mur du cimetière; un échantillon en 1911, un autre en 1920, appartenant, les deux, à la forme *turicense* (Lévl.) (plante très semblable au *roseum*, mais à stigmaté 4-fide). Grindelwald,

(1) Voir, au sujet de la nomenclature et de la synonymie de cet hybride : *Le Monde des Plantes*, 19^e année (2^e sér.), n° 115, nov. 1918, p. 23.

au bord de la route vers le glacier supérieur, à 1.050 m., plusieurs pieds parmi les parents.

3° *E. ALPESTRE* × *MONTANUM* Fritsch, 1897 (= *E. pseudotrigonum* Borbas, 1877) (1). « Sagigraben » près Wengen, gorge ombragée et humide; plusieurs pieds. Cet hybride pourra être recherché avec chance de succès en allant de Wengen (Leiterhorn) à la Späterealp, où les parents se trouvent également mélangés.

4° *E. ALPESTRE* (*trigonum*) × [*montanum* subsp.] *COLLINUM* = *E. HECTORI-LEVEILLEANUM* (1) Thell. HYBR. NOV. Planta (specimina putata tantum adsunt) ad 20 cm. alta, a basi ramosa. Caulis viridis, subtiliter et adpresse canescenti-pubescentis (ut in *E. collino*), basi satis crassus et subtorulosus, (pseudo-) stolonibus hypogaeis ad 1 cm. longis raris minutis. Internodia linenis 2 longitudinalibus elevatis ± distinctis munita. Folia crassiusculo-rigidula, lutescenti-griseo-viridia, pubescentia, subsessilia, ovata (quorum majora 3-4 cm. longa, circ. 1,5 cm. lata), basi late rotundata vel subcordata, apice obtusiuscula vel (summa) acutiuscula, margine remote sed acriter et callose sinuato-denticulata. Flores (relative) magni (sicci 11 mm. longi), suberecti. Alabastra erectiuscula, exsiccata ellipsoidea. Calyx 7 mm. longus, tubo anguste infundibuliformi, circ. 2 mm. alto. Stigma 4-fidum. Ovarium dense canescenti-tomentosulum, pilis partim curvato-adpressis, partim rectis et erecto-patentibus. Capsula (semmatura) satis magna et crassa, exsiccata 5 cm. longa et 2 mm. lata, apice leviter rostrato-attenuata. Semina (abortiva) anguste obovata, ultra 1 ½ mm. longa, apice late rotundata et sub pappo brevissime appendicula, basi, attenuata, testa leviter papillosa. — Hab. in Helvetia : Wengen (Oberland bernois), partie un peu humide du pâturage ouvert au bord du chemin conduisant à la Wengernalp, près de la localité « Gassenbuehl », à 1.440 m. environ; une colonie de quelques tiges, sans aucune autre espèce du genre. — Ce n'est pas sans hésitation que je donne à cet hybride, trouvé tout isolé, la formule *E. alpestre* × *collinum*. Si la participation de l'*E. collinum* saute aux yeux par le port des parties végétatives de la plante, par les feuilles petites, épaisses, obtusiuscules, à dentelure caractéristique, par la pubescence, par le stigmate 4-fide, etc., des doutes sérieux

(1) Je me fais un honneur de dédier cet hybride au regretté Directeur du *Monde des Plantes*, afin de rappeler une fois de plus ses grands mérites vis-à-vis de la connaissance du genre *Epilobium*, et de le remercier outre la tombe du précieux concours qu'il m'a prêté d'innombrables fois dans la détermination des formes de ce genre critique.

Il existe déjà un *E. Leveilleanum* sous la forme suivante : *E. tetragonum* Subsp. III, *E. obscurum* forme *E. Leveilleanum* Rouy et Camus, Fl. de Fr., VII, 1901, p. 182 = *E. obscurum* var. *Leveilleanum* Schinz et Keller, Fl. der Schweiz, éd. 3, II, 1914, p. 256.

pourraient s'élever sur la paternité de l'*E. alpestre* : 1° Cette dernière espèce n'a pas pu être constatée dans la proximité de l'hybride (on trouve, à quelque distance, les *E. montanum*, *collinum* et *alsinifolium*), mais elle se rencontre, toutefois, plus bas, dans une gorge ombragée, à une distance de 700 m. environ; 2° Stolons souterrains, qui sembleraient indiquer la paternité de l'*E. alsinifolium* : il peut toutefois s'agir de « pseudo-stolons », produit artificiel de certaines conditions spéciales de la station, qui s'observe çà et là chez des espèces normalement non stolonifères; 3° Indument en tout semblable à celui de l'*E. collinum*, sans influence apparente de l'*E. alpestre* : cas très singulier, l'indument intermédiaire étant, en général, un des caractères les plus sûrs pour reconnaître les *Epilobes* hybrides et pour établir leurs parents. D'autre part, la paternité de l'*E. alpestre* paraît sûrement fixée par les caractères suivants qui ne sauraient venir d'aucune autre espèce du groupe *Synstigma* : forme et couleur des feuilles (subsessiles, largement arrondies à la base, légèrement jaunâtres), grandeur des fleurs, des fruits (qui sont un peu atténués-rostriformes au sommet) et de la graine (1). L'hybride *E. alsinifolium* × *collinum*, que j'ai recueilli également à Zermatt (deux localités, en 1919), a les tiges rouges, plus grêles à la base, les feuilles d'un vert plus foncé, plus atténuées à la base et moins fortement denticulées, les fleurs penchées, plus petites, les fruits plus grêles, les graines n'atteignant pas 1 ½ mm., toute la plante plus glabre, etc.

5° *E. ALSINIFOLIUM* × *COLLINUM* Hausskn., 1881 (= *E. Huteri* Borbas, 1879. = *E. salicifolium* Facch., 1855, sec. Rouy et Camus ? nec sec. Hausskn.). Hybride très rare en Suisse, trouvé auparavant seulement à Piora (*Haussknecht* et *Appel*), à Fusio (*Chenevard*) et à Zermatt (*Thellung*, 1919). Wengernalp, bord du chemin de la Scheidegg, à l'est de la gare, à 1.895 m.

6° *E. ALSINIFOLIUM* × *PALUSTRE* Hausskn., 1881 (= *E. Krausei* Uechtr., 1874, pro parte [nomen delendum], = *E. Haynaldianum* Hausskn., 1884). Hybride inconnu en Suisse jusqu'en 1908, mais reconnu, depuis, comme assez fréquent dans diverses parties de l'étagage subalpin de nos Alpes. Wengernalp, avec l'hybride précédent; un seul échantillon (cet hybride a été trouvé déjà antérieurement par M. Lüdi, de Berne). Les parents se rencontrent dans de nombreuses autres localités aux environs de Wengen.

7° *E. ALSINIFOLIUM* × *NUTANS* Hausskn., 1881 (= *E. finitimum* Hausskn., 1884). Re-

(1) Les graines de l'*E. alsinifolium* atteignent ou dépassent parfois légèrement 1 ½ mm. de longueur, mais elles sont fusiformes (atténuées au sommet), et un hybride avec *E. collinum* (à graine de 1 mm.) devrait avoir les graines certainement considérablement plus petites.

cueilli à la Wengernalp (1), parmi les parents, par Kesselmeyer, d'après Haussknecht (Monogr. Epilob., 1884, p. 169). Cet hybride est resté introuvable pour moi, malgré la co-existence assez fréquente des parents dans ladite région.

8° *E. ALPESTRE* × *ALSINIFOLIUM* v. Hayek, 1910 (= *E. alpicolum* Brügger, 1880, pro parte, = *E. amphibolum* Hausskn., 1884) (2). Wengernalp, fossé ombrageux à l'est de la gare, à 1.890 m.; une vigoureuse colonie d'une dizaine de tiges.

9° *E. ALPINUM* × *ALSINIFOLIUM* Fritsch Exkursionsfl. Oesterr., éd. 2, 1909, p. 428 (= *E. alsinifolium* × *anagallidifolium* Hausskn. 1881, = *E. Boissieri* Hausskn., 1884). Un échantillon ambigu et embarrassant, complètement intermédiaire entre les deux espèces, s'est présenté, en société de ces dernières, à la Wengernalp, au bord du chemin de la Scheidegg, à l'est de la gare, à 1.895 m., avec les hybrides n° 5 et 6, à une petite distance de l'hybride n° 8. Stolons en partie souterrains, en partie érigés. Tige plus grêle que chez *E. alsinifolium*, mais plus vigoureuse à la base que chez *E. alpinum*. Diffère de ce dernier, en outre : feuilles presque sessiles, les supérieures nettement ovées, aiguës et denticulées; se distingue de l'*E. alsinifolium* : plante plus tendre, feuilles petites (20 sur 6 mm. au plus), pour la plupart elliptiques et obtuses, faiblement denticulées, planes (non pliées). Fleurs toutes tombées, fruits non mûrs, ne laissant pas reconnaître si les graines sont fertiles ou non; plante restant, par conséquent, douteuse. J'admets sa nature hybride, puisque c'est le seul échantillon réellement intermédiaire et embarrassant que j'aie pu découvrir au courant de trois semaines; partout ailleurs, les deux espèces, tout en variant beaucoup pour les dimensions, etc., se sont montrées parfaitement distinctes.

Catalogue des Halophiles et Salinariées
(climat tropical et chaud) suivi des végétaux utiles aux déserts, par A. FÉRET (suite).

PLANTES GRASSES POUR RÉGIONS DÉSERTIQUES

Sahara ou similaires

Tout en étant à même de résister à de très fortes températures et sécheresses, toutes les plantes grasses ne sont pas pour cela aptes à rendre un service utile dans les parties strictement désertiques. Je ne mentionne que cel-

(1) Chose curieuse, M. Rubner (in Denkschr. Bayer bot. Ges., Regensburg, x, 1908, p. 249), revendique cette trouvaille pour les Alpes alluviennes (Bavière), où il paraît exister une localité du même nom ! Malheureusement, Haussknecht cite simplement « Wengernalpe », sans nommer de pays; il me paraît plus probable qu'il s'agit de notre Wengernalp suisse, universellement connue.

(2) Voir, au sujet de la nomenclature et de la synonymie de cet hybride : *Le Monde des Plantes*, 19^e année (2^e sér.), n° 115, nov. 1918, p. 23.

les dont les renseignements variés offrent pour le moins une possibilité. Ce n'est guère que dans la série des cactées que l'on peut trouver un bon nombre de végétaux utiles aux déserts en tenant compte de leur pays d'origine. Ainsi, les espèces précédemment citées pourront être utilisées dans nombre de cas tandis que celles qui suivent ne pourraient leur être substituées.

Les plantes grasses des Catinga, de même les autres végétaux des Catinga pourront, dans bien des circonstances, être mêlées soit pour ombrager les dunes ou toute autre superficie.

De même on peut les utiliser pour jalonner le tracé des caravanes tout en donnant ombre et ressources pour les hommes et les animaux. Certaines espèces formeraient des taillis, des sortes de bosquets, pouvant servir de refuge ou abriter des caravansérails plus ou moins éloignés les uns des autres, selon les possibilités. Certaines, comme les agaves, peuvent servir de haies défensives à ces sortes de refuges et arrêter les sables.

Agaves : Americana; commelyni Salm.; cubensis Jacq.; gigantea L.; heterocarpa; Lurida Jacq.; mexicana; virginica L.

Les suivants semblent possibles : Aloinea; Bessieriana; carnosae et variétés; coriacea; Hahnii; heteracantha; Houletii Cels; macracantha Zucc.; marginata variétés; puponiformis Zucc.; rigida; Taga; Salmiana Otto.

Aloe. Ce genre comprend: *Apicra*; *Bowiea*; *Gasteria*; *Haworthia*; *lomatophyllum*; *pachydendron*; *rhapidendron*; *rhodacantha*.

Parmi les *Aloe*, l'*Aloe vera* L. existe dans le Sahara, où il forme des haies. Il est représenté par :

A. Barbadosensis Mill.; *elongata* Murray; *vulgaris*.
(à suivre.)

GÉOGRAPHIE BOTANIQUE

Etude comparative, à Toulon (Var), des *Rubia lucida* et *Rubia peregrina* Linné

I

Touchant, en Systématique, la valeur d'« espèce » du *Rubia lucida* L. qui va retenir un moment notre attention, et quant à l'état morphologique de l'exemplaire de cette rubiacée récoltée à l'île Majorque, il aurait convenu, il y a soixante-et-dix ans, d'établir une enquête, puisque Grenier (in *Flore de France* de Grenier et Godron, 1852), négligea de faire part au public des motifs qui le conduisirent à mettre ce binôme au bagage synonymique du *Rubia peregrina* L. type. Un utile préliminaire de revision eût été d'aller voir, à Londres, dans l'herbier de l'illustre Suédois, le spécimen de la susdite Garance des Baléares, car la diagnose du *Systema Naturæ*, 12^e édit., 1767, p. 772, était insuffisante pour éclairer les curieux, du milieu du siècle dernier, relative-

ment à la valeur spécifique. Non moins vagues demeuraient les peintures par écrit de ce *Rubia lucida* se trouvant en plusieurs ouvrages desquels les auteurs substituèrent à l'inspection de l'exsiccatum d'herbier de Linné une effigie descriptive empreinte d'esprit subjectif, dès lors suspecte, encore plus qu'au XIX^e siècle, aux botanistes d'aujourd'hui ne pouvant se rendre à Londres, où il leur adviendrait d'ailleurs quelque probable mécompte : l'exsiccatum est-il toujours en bon état de conservation ? Quand je parle de ces botanistes disposés à un déplacement, je vise ceux dont le sage contrôle aime à s'exercer; la tournure d'idées insouciance de nombre d'autres est connue : avec les multiplicateurs dont le crédit subsiste, ils préjugeraient, c'est immanquable, l'autonomie de la plante litigieuse. Seul tout partisan d'une étude basée sur la biologie sera qualifié pour déduire, de tels ou tels détails, la valeur, chez le *Rubia lucida* L., d'une très-secondaire forme (nous verrons qu'il ne s'agit pas même d'une variété) rattachable à l'espèce classique *Rubia peregrina* L.

Il reste présentement l'investigation critique dans les livres; avec ce moyen efficace abordons l'examen. Voici, à titre introductif, la description du *Rubia lucida* que donne Mutel, *Flore Française*, t. 2, 1835, Additions, p. 405, au sujet de l'exemplaire de l'île Majorque d'après lequel l'auteur du *Systema Naturæ* créa son espèce, distinguable onomastiquement par un reflet, prétendu brillant (*lucida*) (1), du feuillage : « Tige lisse, cendrée, cylindrique (2) et dénudée dans le bas, feuillée et à « 5-6 angles au sommet [je n'ai jamais vu que « 4 angles chez le *Rubia peregrina* !], à rameaux pubescents (3) tétragones, et surtout « par les feuilles ovales (4), un peu rétrécies « à la base, arrondies et brusquement mucronées au sommet, luisantes, très lisses sur la « carène, rudes seulement au bord. » Sauf quelques devinables inexactitudes d'interprétation visuelle de détails morphologiques, il est juste de reconnaître la supériorité de ce texte de 1835 sur la diagnose originelle, trop concise, de Linné : « *Rubia lucida* : foliis perennibus, senis (5), ellipticis (6), lucidis, caule lævi. » Avec son ami Bory de Saint-Vincent, Mutel conclut qu'il s'agit d'une espèce non française, différente de ce qui fut appelé chez nous, au courant du XIX^e siècle : « *Rubia lucida* L. », cette dernière Garance indigène devenant, explique Mutel, une « variété [aucun vocable variétal, ni à la page 77, ni à la page 405] » du *Rubia peregrina* L. Deux plantes se trouvèrent ainsi, dès 1835, en présence : 1^o le *Rubia lucida* L., espèce censément étrangère

(1) Linné aurait dû appeler sa Garance : *Rubia lævis*, comme l'a fait plus tard Poirét; le non-scarbrisme était le détail morphologique essentiel; « *lucida* » ne signifiait rien de précis.

(2), (3), (4), (5), (6) Pour la critique de ces assertions qui ne sont point à l'abri de dissentiments, voir les paragraphes II, III et IV du présent article.

à la France; 2^o le *Rubia peregrina* L. « variété *pseudo-lucida*, suppléerai-je » Bory et Mutel, plus ou moins répandue sur notre continent.

II

Au bout de vingt-cinq ans, un désaccord survint. D'après le *Pugillus Plantarum imprimis hispanicarum*, 1860, de Lange, qui avait vu (???) l'exsiccatum de Linné à Londres, l'espèce *Rubia lucida* typique, de Majorque, ne montrerait point de pubescence; mais, en Espagne continentale, il existerait un « *Rubia lucida* β *pubescens* : caule foliisque pubescentibus », variété qu'ultérieurement le *Prodromus Floræ Hispanicæ* de Willkomm et Lange rangea sous la dépendance du *Rubia peregrina* L. et plaça tout à côté de la variété *latifolia* Gr. Godr., celle-ci, non pubescente, à feuilles « ovato-vel obovato-ellipticis ».

Peu après le *Pugillus*, Von Heldreich fournit sa manière de voir. Cet explorateur allemand distribua, de l'Attique, un « *Rubia lucida* L. » non pubescent, voisin lui aussi de notre variété *latifolia*. La plante hellénique d'Heldreich se signalait par « foliis minutis, nitidis, cymis axillaribus brevissimis, etc. » Quoique tardivement, il me sera permis d'objecter : a) Le « *Rubia lucida* » d'Heldreich avait-il été comparé avec l'exemplaire d'herbier de Linné ???; b) Chaque verticille portait-il 6 feuilles, comme le veut Linné par son « foliis senis » ???; c) Les feuilles de la plante de Grèce montraient-elles la figure d'une ellipse (« foliis ellipticis », exige la diagnose linnéenne) ???

A la suite de Von Heldreich, les phytologues non français du milieu du siècle dernier, en s'appuyant sur de minimes détails organographiques, persistaient à voir dans le *Rubia lucida* de Linné une Garance autonome spéciale à l'île Majorque, à la péninsule ibérique, à la Grèce, etc.; personne n'osait convenir qu'elle se confond visiblement avec le *Rubia peregrina* L. Une volte-face devait cependant se produire vers 1850; comme nous le verrons, l'espèce de Linné *lucida* fut enfin identifiée à sa congénère *peregrina* quasi ubiquiste en Europe méridionale occidentale ainsi qu'en Afrique septentrionale.

III

Trente ans avant que Bory et Mutel, sans toucher à la valeur spécifique du *Rubia lucida* L. des pays non français, eussent rabaisé au rang de variété *pseudo-lucida* du *Rubia peregrina* la plante à tige lisse qui croit chez nous, celle-ci avait, par intuition, reçu le nom d'« espèce *Rubia lucida* ». Elle fut d'abord indiquée, comme telle, dans le Lyonnais et le Bugey, par La Tourette, *Chloris Lugdunensis*; puis A.-P. De Candolle, *Flore Française*, t. 4, 1805, p. 268, signala l'existence de cette Garance à Vernon près Paris, d'où lui furent communiqués des échantillons décrits ainsi par le professeur de Montpellier : « Le *Rubia lucida* L. « ressemble beaucoup au *Rubia peregrina* L. »

« mais il s'en distingue à sa lige dont les angles sont presque lisses, au moins dans le bas [le respect du « caule lævi » de Linné aurait commandé la suppression du mot « presque », du moment que les entrenœuds sont, sauf exception, tout à fait lisses, dans le bas et dans le haut]; à ses feuilles ovales [pour De Candolle, l'expression « ovales » s'identifiait à celle d'elliptiques : voir sa « Théorie Élémentaire de la Botanique, 1813; on admet modernement deux termes distincts : l'ovale proprement dit n'est pas l'ellipsoïde], verticillées par quatre ensemble seulement [De Candolle ne tenait point compte du caractère « foliis senis » de la diagnose linnéenne], plus luisantes en dessus [« plus » est éminemment contestable !]. La confusion qui a régné jusqu'ici dans la distinction des espèces de Garances empêche de déterminer avec précision les divers lieux où croît en France le *Rubia lucida* L. »

En 1812, 1^{re} édition de la *Nouvelle Flore des Environs de Paris*, Mérat reproduisit textuellement les caractères fournis par De Candolle et ajouta une localité : « Côte de Champagne près de Valvins ». Dans la 5^e édition du même ouvrage, 1840, Mérat rectifia son premier texte descriptif par « feuilles ovales-elliptiques » (je suppose qu'il avait vu entre temps, à Côte de Champagne, des feuilles dont le limbe passait, comme partout d'ailleurs, de l'ovale à l'ellipsoïde).

Duby, en 1828, *Botanicum Gallicum*, I, p. 247, inscrit le *Rubia lucida* L. dans les termes que voici, différant tant soit peu de ceux de la *Flore Française* de De Candolle : « ... foliis quaternis lanceolatis [au lieu d'« ovales »], « superioribus [nous verrons Mutel dire, au contraire : « inférieures »] sæpius obcordatis, mucronatis; caule læviusculo. » Le *Botanicum Gallicum* assigne pour habitat au *Rubia lucida* : « Circa Parisios ? In Galloprovinciâ, Occitaniâ, Agro Ruscinonensi » Où Duby avait-il puisé cette indication de Provence, Languedoc, Roussillon ? ; aucun floriste provençal, du moins, (ni Gérard, ni Darluc) ne mentionne le *Rubia lucida* L. entre le Rhône, les Alpes frontières et la mer.

La même année 1828, Loiseleur Deslongchamps, *Flora Gallica*, I, p. 116, mentionne ainsi la Garance du *Systema Naturæ* : « *Rubia lucida* L. : caule lævi; foliis plerumque quaternis [« plerumque » donne à entendre que Loiseleur avait vu quelquefois des « verticilles à 5-6 feuilles], ovato-lanceolatis [nouvelle expression pour la conformation « du limbe], margine serratis, carinâ lævibus. « In sterilibus et saxosis, circa Lutetiam, « Vernon, Fontainebleau. »

En 1835, avant de transformer en variété du *Rubia peregrina* L. l'espèce *lucida* jusqu'alors crue autonome, Mutel avait tenu pour valable, en ce qui concerne la France, l'opinion courante, de De Candolle, Mérat, Duby, Loiseleur, touchant l'existence chez nous de la

Garance du *Systema Naturæ*; il attribuait à ce *Rubia lucida* français (p. 77, op. cit.) des « feuilles lancéolées, les inférieures [le contraire de l'assertion de Duby écrivant : « superioribus »] souvent en cœur renversé. » Un habitat nouveau était : « la Bourgogne (Delavaux) ».

Dans leur *Catalogue raisonné des Plantes des Environs de Paris*, 1842, Cosson, Germain et Wedell, mûs par leur animosité contre Mérat, prétextèrent qu'ils connaissaient, à Côte de Champagne, uniquement le *Rubia peregrina* L.; toutefois, en 1845, Cosson et Germain, *Flore des Environs de Paris*, ne pouvant contredire les affirmations de De Candolle et de Loiseleur, introduisirent, dans la description du *Rubia peregrina*, cet aveu : « Tiges scabres, très rarement presque lisses »; de ces mots explicites ressortait l'existence, dans leur domaine, de la variété *pseudo-lucida* de Bory et Mutel.

Enfin, 2^e vol., 1852, de la *Flore de France*, Grenier et Godron opinent comme il suit, p. 13 : « *Rubia peregrina* L. tiges aiguillonnées-acrochantes, parfois presque lisses », ces trois mots confirmant l'aveu ci-dessus de Cosson et Germain. La variété *pseudo-lucida* existe en France çà et là, ils le reconnaissent; néanmoins, afin de ne pas faire à cette variété l'honneur d'une inscription dans leur *Flore*, Grenier et Godron n'admettent plus le *Rubia lucida* L. au titre d'espèce étrangère à la France, ils en font délibérément un synonyme pur et simple (à adopter pour l'aire entière géographique) du *Rubia peregrina* L. type, et ils appellent ce type : « variété « latifolia », de sorte que le *Rubia lucida* L., devenu confondable avec ladite variété *latifolia*, acquiert théoriquement le caractère fixe de celle-ci : « feuilles largement ovales, oblongues ou obovées ». Pareille indifférenciation du *Rubia lucida* était-elle rigoureusement exclusive de toute autre forme foliaire, puisque le *Systema Naturæ* dit : « foliis ellipticis » ? A un degré géométrique appréciable, des feuilles elliptiques ne sont-elles pas dissemblables de la variété *latifolia* ? Quoi qu'il en soit, la manière de voir de Grenier et Godron prévalut et, pendant cinquante ans, les livres traitant des plantes françaises s'abstinrent d'inscrire la variété *pseudo-lucida* Bor. et Mut. Nous arrivons de la sorte à 1903, année où va se faire jour une interprétation différente du point de vue des deux professeurs des Facultés des sciences de Besançon et Nancy.

ALFRED REYNIER.

LES FOUGÈRES DES PYRÉNÉES

(fin)

Athyrium Roth.

A. alpestre Nyl. — A. C. Bois, rochers humides et ombragés de la zone subalpine et alpine, jusqu'à 2.400 mètres. — Pyrénées-Orientales ! Ariège ! Haute-Garonne ! Hautes-Pyrénées ! Basses-Pyrénées. — Catalogne ! Aragon !

A. Filix-femina Roth. — C. Bois, ravins, lieux humides et ombragés de la zone inférieure et subalpine, jusqu'à la zone alpine (2.000 m.), dans presque toute la chaîne.

Asplenium L.

A. Adiantum-nigrum L. — A. C. Rochers ombragés, vieux murs, haies et bois de la zone inférieure et subalpine, jusqu'à 1.500 m., dans presque toute la chaîne.

A. Ruta-muraria L. — C. Vieux murs et rochers surtout calcaires de la zone inférieure et subalpine, jusqu'à 1.600 mètres, dans presque toute la chaîne.

A. fontanum Bernh. (*A. Halleri* DC.). — A. C. Rochers calcaires humides de la zone inférieure, subalpine et alpine, jusqu'à 2.600 m., de presque toute la chaîne. — Pyrénées-Orientales ! Ariège ! Haute-Garonne ! Hautes-Pyrénées ! Basses-Pyrénées ! — Catalogne ! Aragon !

A. Foresiacum Le Grand. — R. R. Rochers siliceux ombragés de la zone inférieure orientale. — Pyrénées-Orientales : massif des Albères (De Litardière). — Catalogne : Les Albères à Rosas, Cadaqués, Vilajuiga, San-Clement (Sennen, teste Christ) ! entre Llansa et Culera (Bubani, t. iv, p. 431).

A. lanceolatum Huds. — R. Rochers et vieux murs ombragés de la zone inférieure orientale et occidentale. — Pyrénées-Orientales : Les Albères, de Cerbère à Collioure; vallée du Tech, légue de Corsavy; vallée de la Tet à Prades (Sennen). — Basses-Pyrénées : Sainte Engrace, chemin de Tardets, 500 m. (Soulié, 11 août 1909) ! Saint-Jean-Pied-de-Port (Gillot), La Rhune (Boullu); Eaux-Bonnes, Biriadou, Uhart-Cize, St-Michel, Pas-de-Rolland, Cambo, Villefranque, Anglet, Bayonne (Blanchet). — Catalogne : Port-Bou (Neyraut), Cadaqués (Trémols).

A. marinum L. — R. R. Rochers maritimes humides des deux mers. — Pyrénées-Orientales : littoral de Paulilles à Argelès (G. Gautier). — Basses-Pyrénées : Biarritz (Blanchet) au Trou de Madame (Bubani). — Catalogne : du promontoire de Rosas au cap Creus, caverne Cova dels Capellans (Texidor), près Cadaqués (Trémols), Llano de Beguda (Fontfreda).

A. Petrarchæ DC. (*A. glandulosum* Lois.) — RR. Rochers calcaires ou gréseux de la zone inférieure orientale et méridionale. — Corbières de l'Aude et des Pyrénées-Orientales : Garrigues de Sijeau et de La Nouvelle (Bubani, Sennen) ! Salces, rochers de la Font-Estramer (Sennen). — Catalogne : Vallée de Segre à Orgañya (Bubani); Sierra de Montsech, 350 m. (Soulié, 9 septembre 1908) ! La Pobla-de-Segur, vers Gerri, 600 m. (Coste, 10 juin 1908), et près Serradell, 1.000 m. (Soulié, 21 juin 1911) ! et vers Montcortès, 1.000 m. (Soulié, 20 juin 1911) ! — Aragon : in Sobrarbe et à Benavarre (Bubani). — Navarre : au-dessus de Liadena à Liscar (Bubani).

A. Trichomanes L. — C. Murs et rochers de

la zone inférieure, subalpine et alpine, jusqu'à 2.500 m., de toute la chaîne.

A. viride Huds. — AC. Rochers humides et vieux murs de la zone subalpine et alpine, jusqu'à 3.000 m., dans presque toute la chaîne. — Pyrénées-Orientales ! Ariège ! Haute-Garonne ! Hautes-Pyrénées ! Basses-Pyrénées. — Catalogne : montagnes du val d'Aran ! Aragon : Port de Venasque et massif de la Maladetta (Zetterstedt).

A. septentrionale Hoffm. — A. C. Vieux murs et rochers siliceux de la zone inférieure, subalpine et alpine, jusqu'à 2.600 m., de presque toute la chaîne.

A. Seelosii Leybold. — RR. Rochers calcaires et dolomitiques de la zone subalpine et alpine, entre 1.000 et 2.500 m., sur le versant espagnol. — Aux localités jusqu'à ce jour connues dans les Pyrénées de cette rare espèce, énumérées dans le n° 5 du *Monde des Plantes* (septembre-octobre 1919), il faut ajouter la suivante : Catalogne : rochers calcaires de Montgrony, 1.400 m. (Sennen, été de 1912).

× *A. germanicum* Weiss (*A. Breynii* Retz; *A. septentrionale* × *Trichomanes*). — R. Ça et là avec les parents dans la zone inférieure et subalpine. — Pyrénées-Orientales : Port-Vendres (De Rey-Paillade); Arles (Husnot); Prats-de-Mollo, au-dessous du fort (Xatart) et au Baux-de-l'Asé (Bubani); St-Etienne du Canigou (Sennen); vallée de la Tet à Thuès (Cosson). — Ariège : Le Laurenti (Marty) ! Rabat, 700 m. (Soulié) ! sous le pont de Perles (Bubani). — Haute-Garonne : Luchon, entre Cazaril et Bareugnans, et à Montauban (Zetterstedt). — Hautes-Pyrénées : Gèdre, route de Gavarnie (Coste) ! Luz, Cauterets (Philippe). — Catalogne : Val d'Aran, dans le vallon de Canéjan à St-Jean-de-Toran, 950 m. (Soulié) !

× *A. Gastoni-Gautieri* De Litardière (*A. fontanum* × *viride*). — Pyrénées-Orientales : Prades, chemin du Caillau (Sennen). — Aude : Hautes-Corbières, forêt d'Estable près d'Axat (G. Gautier).

× *A. Corbariense* Rouy (*A. fontanum* × *Trichomanes*). — Aude : Hautes-Corbières, forêt des Fanges, près de Quillan (Gautier et Rouy).

Scolopendrium Smith.

S. vulgare Sm. (*S. officinale* DC.) — AC. Rochers ombragés, ravins, puits, bois humides de la zone inférieure et subalpine, jusqu'à 1.500 m., d'une grande partie de la chaîne.

Blechnum L.

B. Spicant With. — AC. Bois, marécages, ravins rochers humides siliceux, surtout de la zone subalpine, jusqu'à 1.600 m., dans une grande partie de la chaîne.

Pteris L.

P. aquilina L. (*Pteridium aquilinum* Kuhn) — C. Bois, landes, lieux stériles siliceux de la zone inférieure et subalpine, jusqu'à 1.600 m., de toute la chaîne.

Allosorus Bernh.

A. crispus Bernh. — AC. Ehoulis et rochers

siliceux humides de la zone alpine, entre 1.700 et 2.900 m., de presque toute la chaîne.

Adiantum L.

A. Capillus-Veneris L. — AR. Rochers humides, vieux murs, grottes calcaires de la zone inférieure, jusqu'à 1.000 m., çà et là dans presque toute la chaîne. — Pyrénées-Orientales : Les Albères, de Cerbère à Céret; vallée de la Tet jusqu'à Thuès, 800 m.; vallée de l'Agly et Corbières (Gautier) ! — Haute-Garonne : Saint-Béat (Lapeyrouse), Eup (Jourtau); Luchon, près Benqué-Dessous (Zetterstedt) et vers St-Aventin (Clos). — Hautes-Pyrénées : Bigorre (Zetterstedt); de Lourdes à Juncalas, Trébons (Corbin); de Bôo à Maoupas (Bourdette); Bagnères, Saint-Sauveur (Philippe); de Pierrefitte à Cauterets ! — Basses-Pyrénées : C. dans la région maritime et même montagnaise (Blanchet); St-Jean-Pied-de-Port (Richter). — Catalogne (Costa) : Rosas (Bubani). — Aragon : Sobrarbe à la Peña de la Mula, Sierra de Castro, vallée de Roncal (Bubani).

Cheilanthes Swartz.

C. odora Sw. (*C. fragans* Hook). — R. Rochers siliceux de la zone inférieure, jusqu'à 1.000 mètres, surtout de la chaîne orientale. — Pyrénées-Orientales : Les Albères à Cerbère, Banyuls, Port-Vendres, Collioure (Gautier) ! Prades, Ria, Marquixanes, Trancade d'Ambouilla (Sennen); vallée de l'Agly à Cases-de-Peña (Gautier). — Haute-Garonne : Luchon, rochers entre Cazaril et Barcugnas (Zetterstedt) entre 700 et 1.000 m. (Soulié, 14 mai 1912) ! — Catalogne : Rosas et Cadaqués (Sennen et Soulié, avril 1907) ! sous la Jonquera et au-dessus de Culera (Bubani); rochers entre Escalo et Llavorsi, 900 m. (Soulié, 3 mai 1913) ! H. COSTE.

NOTE SUR LE SPARTINA TOWNSENDI Groves trouvé aux environs de Brest

Cette plante « existe en assez grande abondance dans les vases saumâtres de la région de Carentan et d'Isigny aux bords de la Taute et de la Vire (Manche et Calvados) ainsi qu'à l'embouchure de la Saire à Réville près Saint-Waast-la-Hougue ». Ces localités découvertes en septembre 1906 et signalées par M. CORBIÈRE à la réunion de la Société Linnéenne tenue à Coutances le 19 juin 1910 (1), étaient jusqu'à ce jour les seules connues en France. On n'avait encore rencontré *S. Townsendi* qu'en Angleterre au fond de la baie de Southampton.

Grâce aux recherches et aux communications d'un zélé botaniste, M. Jean BOUVIER-DESNOS, je puis indiquer une seconde localité française, l'anse de Beurepos près La Forest, sur la rive droite de l'Elorn (Finistère). La plante trouvée en août 1920 forme une large ceinture autour de cette baie et y croît associée à de nombreuses plantes marines, *Aster*

Tripolium, *Triglochin maritimum*. *Obione portulacoides*, *Samolus Valerandi*, etc.

Le *S. Townsendi* est si voisin du *S. stricta* Roth, que plusieurs auteurs, entre autres M. HUSNOT (*Graminées françaises*, p. 12, t. 4) en font une variété. BENTHAM et HOOKER (*Handbook of British flora*, 6^e édit., p. 525) disent que dans l'Amérique du Nord, où les deux plantes sont communes, elles passent graduellement de l'une à l'autre. Cependant j'indiquerai ici d'après les exemplaires trouvés par M. DESNOS les caractères qui distinguent *S. Townsendi* de *S. stricta* récolté en Normandie. *S. Townsendi* est de dimensions plus grandes; sa tige atteint 1 m. de hauteur, parfois même davantage, tandis qu'elle ne dépasse pas 5 déc. chez ses congénères; les feuilles sont aussi beaucoup plus développées, 4 à 5 déc. de longueur avec 6 à 7 mm. de largeur; feuille supérieure dépassant la panicule; panicule du *S. Townsendi*, composée de 7 à 10 épis, et celle du *S. stricta* de 2, 3, 4 tout au plus; glume inférieure moitié plus courte que la supérieure dans le premier et d'un tiers seulement dans le second.

Ces différences sont en somme peu importantes, mais quelque rang qu'on assigne au *S. Townsendi* dans la nomenclature il est toujours utile de constater sa présence sur notre littoral. S'il existe à Brest et à Carentan, il se retrouvera certainement sur d'autres points des côtes normandes et bretonnes.

Alençon, 23 août 1920.

A. LETACQ.

BIBLIOGRAPHIE

Notre confrère M. J. GATTEFOSSÉ a publié dans le dernier n° de la *Parfumerie moderne* (13^e année, n° 7, juillet 1920) une étude sur la campagne des *Lavandes* et le programme de la *Mission d'études de la Lavande* organisée par le Comité interministériel des Plantes médicinales et des Plantes à essences et le comité de Grasse.

Le même numéro de cette revue contient un très intéressant travail sur les *Roses de Marrakech* sur lequel nous attirons l'attention des botanistes.

M. Ch. LE GENDRE, qui dirige avec autant de dévouement que d'autorité la *Revue scientifique du Limousin*, continue la publication du catalogue des plantes de cette région. Il y étudie les genres *Linaria*, *Gratiola* et *Veronica*.

Le Bulletin trimestriel n° 19 de la *Société Botanique et Géologique du Var et de la Corse*, dirigé par M. L. CHARREL, renferme des notes sur le *Malcolmia parviflora*, le *Ranunculus confervoides* et le *Festuca rubra* en *Provence* (clef de M. SAINT-YVES). Ch. D.

Le Directeur-Gérant du *Monde des Plantes* : CH. DUFFOUR.

Agen. — Imprimerie Moderne, 43, rue Voltaire.

(1) Bull. Société Linnéenne de Normandie, 1910-11, p. XXI.